



Compte-rendu du CSAL du 18 juin 2026

Le CSAL s'est tenu le 18 juin, plusieurs points étaient à l'ordre du jour

Présentation du budget 2025-2026 :

L'Administration nous présente des documents complets avec une fiche explicative.

Concernant l'exécution des dépenses pour l'année 2025 quelques points à signaler par rapport à la prévision d'exécution.

Augmentation concernant l'action sociale, prévision 2 729 euros, exécution 261 343 euros. Il s'agit de l'avance sur certaines cantines des ESI, en fait le montant provisionné est minoré chaque année et ensuite le montant exécuté est ajusté au moment du versement de la subvention.

Augmentation pour la catégorie frais de transport qui passe de 23 000 euros à 58 182, cela concerne les frais de transports pour les réceptions de PC et le re dispatching dans les services.

Augmentation du budget pour « matériels et consommables informatiques », il s'agit de l'achat de PC pour passer de windows 10 à windows 11.

Augmentation du budget prévu et exécuté pour la formation : il s'agit de la formation des apprentis qui est un gros investissement pour la DISI, le recrutement s'effectue en mai/juin et il est impossible de prévoir le budget réel de l'année N lors de la préparation du budget en N-1. La facture est entre 6 000 et 13 000 euros pour un apprenti, chaque année la formation des apprentis revient à environ 80 000 euros, l'enveloppe budgétaire est au niveau du SSI.

Dans le document FOCUS DÉPENSES DIVERSES 2025 on note une augmentation des montants prévus et les montants exécutés en 2025 pour la catégorie « ACHATS INFORMATIQUES », la Direction explique cette différence par l'augmentation des prix de la part des fournisseurs pour les matériels informatiques.

En conclusion au-delà des chiffres qui sont un indicateur intéressant on remarque une marge de manœuvre très limitée pour la DISI CO.

Bilan de la campagne d'entretiens professionnels 2025 – Gestion 2024

Peu de chose à dire en fait, la Direction se félicite qu'aucun recours hiérarchique n'ait été enregistré pour la campagne 2025. Par la suite aucun agent n'a saisi la CAP.

La Directrice est revenue sur l'importance du CREP pour les postes à profil, le CREP permet de faire valoir la qualité des collègues.

Pour la campagne 2025, 4 refus d'assister à l'entretien CREP ont été constatés.

Bilan de la formation professionnelle période 2025

La Direction constate une baisse de nombre de jours de formation par agent mais plus d'agents ont bénéficié de formations par rapport à 2024. Chiffres tirés de l'application SEM@FOR

	Période 2025	Période 2024
Nombre de journées stagiaires	1 364,2	987
Nombre de stagiaires	1 654	637
Nombre de jours moyen de formation	Ratio = 0,82	Ratio = 1.55
Nombre de bénéficiaires	420	240
Effectifs	522	515
Taux d'accès à la formation	0,805	0.466

Concernant le calcul du nombre de jours de formations pas de distinguo entre les formations en présentiel ou les e.formations.

13 apprentis avaient été recrutés en 2024 pour des contrats de 2 ans. Ainsi, en 2025, 21 apprentis étaient accueillis au sein de la DiSI Centre Ouest.

Les coûts de la formation dispensée par les établissements sont variables d'un établissement à un autre. Ces coûts concernent les frais d'inscription et les frais de scolarité des apprentis dans leur établissement de formation respectif.

Les dépenses afférentes à l'accueil d'un apprenti relèvent désormais du Titre 2 et sont ainsi prises en charge par la Direction Générale. Des négociations sont néanmoins toujours menées par le service RH avec les Centres de Formation des Apprentis pour limiter ces coûts.

La DiSI Centre Ouest s'ouvre chaque année davantage à l'accueil de collégiens, lycéens ou étudiants en stage. Ainsi, en 2025, 57 stagiaires ont été accueillis dans les établissements de la DiSI contre 52 en 2024.

La DiSI Centre Ouest offre notamment des stages via la plate-forme « Mon stage de troisième ». et réserve des offres aux collégiens scolarisés en REP ou REP+.

La Direction s'est par ailleurs pleinement investie en 2025 dans l'accueil des lycéens de seconde dans le cadre du dispositif « mon stage de seconde », qui constitue une opportunité de promouvoir et de faire connaître les métiers de l'informatique au sein de la DGFIP.

Mise en place d'astreintes sur les infrastructures Nubo – ESI Nantes/PTS

Il s'agit de la mise en œuvre des astreintes NUBO au sein du PTS de Nantes. Il s'agit d'une extension du périmètre des astreintes pour les agents du service.

L'arrivée des astreintes NUBO concerne à ce stade uniquement l'activité des agents de l'équipe système ; elle constitue une augmentation de périmètre qui s'ajoute aux 26 cas définis sur le Legacy et qui concerne les applications/ plates-formes suivantes :

- Interface ZA
- OCFI ZA et ZU
- PERS ZA ZU
- RTAUX ZU
- TELEIR
- TOPAD ZA ZU

La philosophie des astreintes reste inchangée. Le déclenchement actif de l'astreinte revêt un caractère curatif avec une obligation de moyens et non de résultats.

L'organisation des travaux prévoit une banalisation totale des astreintes NUBO sans mobilisation de nouveaux agents pour éviter l'augmentation du volume global d'astreinte.

L'agent qui assurera l'astreinte sera donc mobilisable pour des besoins Legacy ou NUBO.

Les astreintes concernent 10 semaines par an et par agent, l'entrée des astreintes pour NUBO s'effectuera au 01/09/2026 ou 01/10/2026, des astreintes à blanc seront jouées cet été.

Pour Legacy il existe 26 cas de déclenchement d'astreinte, pour NUBO elles sont au nombre de 6.

Point de situation sur les déménagements en cours

ESI Nantes : l'idée directrice pour l'instant est que la DISI CO et l'ESI restent sur un même site.

Le coût des travaux, en cas de déménagement de Coulongé vers Marsauderies, ne doit pas excéder deux ans de loyer de Coulongé sinon le déménagement ne se fera pas.

Le souci est que l'actuel bâtiment Marsauderies ne semble pas répondre aux règles énergétiques minimum et le coût des travaux pourrait être exorbitants.

ESI RENNES : une visite de la délégation CSAL FS aura lieu le 30 juin avec l'ISST du 35 et probablement le médecin du travail.

Questions diverses:

Fusion SIL Orléans et Tours

Un projet de fusion des SIL Orléans et Tours serait dans les tuyaux.

La Direction a affirmé que cela n'était pas acté mais qu'il s'agissait de présenter aux agents concernés la faisabilité de cette opération et requérir leur avis.

Il n'y aurait pas de décision prise pour le moment.

Nous sommes dubitatifs sur le projet en lui-même et sur les informations données par la Directrice.

De multiples questions se posent si les deux SIL fusionnent, cela se fera au détriment du SIL absorbé, quid de la situation des agents...

Cependant il semble qu'on soit au-delà d'une simple étude, en effet ce serait le SIL 45 (Orléans) qui est sur la sellette, les collègues du SIL ont eu une réunion avec la RESI d'Orléans qui leur a annoncé la fermeture du SIL en 2027, et donc de commencer à penser à leur positionnement. Le service devrait être regroupé sur Tours.

Il semble qu'on soit sur un vrai projet de fusion et fermeture du SIL 45.

CID 44

Nous avons interpellé la Direction sur le nombre de tickets par agent à la CID de Nantes qui est largement supérieur à celui des CID excentrées de l'ESI Nantes.

La Direction répond qu'il ne s'agit pas d'une anomalie mais du fait que les tickets CID sont mieux remplis pour la CID de Nantes et correspondent à la réalité.

Elle ajoute que ce chiffre n'entre pas dans l'évaluation de l'activité de la CID pour la DISI CO.

Vos représentants Cgt lors de cette instance de dialogue :

Cynthia Cailler, Laurent Pruvost et Bruno Ronflé

En cas de questions, n'hésitez pas à nous solliciter : [**cgt.disi-centre-ouest@dgifp.finances.gouv.fr**](mailto:cgt.disi-centre-ouest@dgifp.finances.gouv.fr)